

Objet : RS - Défi des écoliers du 22 au 26 mai 2023

- date de convocation le 05 mai 2023
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi onze mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 54

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Aurélié Le Meur - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar - Philippe Vuillermet Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Jimmy Bâabâa à Isabelle Dunod - de Stéphane Bochet à Jean-Pierre Fresso - de Daniel Bouchet à Alain Caraco - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud - de Laïla Karoui à Philippe Cordier - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Pascal Mithieux à Philippe Gamen - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Benoit Perrotton à Sylvie Koska - de Walter Sartori à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 12

Frédéric Bret - Pierre Brun - Jean-Pierre Casazza - Maryse Fabre - Marcel Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Claire Plateaux - Damien Regairaz - Cécile Trahand - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 11 mai 2023

délibération n° 066-23 C

objet **RS - Défi des écoliers du 22 au 26 mai 2023**

Alain Caraco, vice-président chargé de la mobilité, rappelle que Grand Chambéry organise le Défi des écoliers, dans le cadre du marché qui lie la Communauté d'agglomération avec la SPL (société publique locale) Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc.

Cette manifestation a pour objectif de sensibiliser parents et enfants aux bienfaits des modes de déplacements actifs ou partagés.

La dixième édition de ce défi se déroulera du 22 au 26 mai 2023. Ce défi s'adresse aux écoles primaires (maternelles et élémentaires) volontaires de l'agglomération. Les élèves des écoles participantes sont invités à se rendre à l'école en privilégiant la marche à pied, le vélo, le bus ou bien encore la voiture partagée.

Des animations et des interventions pédagogiques sont organisées par la SPL Agence Ecomobilité, durant la semaine et les écoles les plus mobilisées sont récompensées.

Les écoliers de Grand Chambéry prouvent chaque année leur intérêt pour la démarche. Par ailleurs, l'investissement des différentes écoles participantes mérite d'être félicité. Aussi, chaque année, au vu de leurs résultats et de la régularité de leurs actions en faveur des déplacements doux vers l'école, entre six et sept écoles primaires reçoivent un prix.

Cette année, il est proposé de récompenser quatre écoles élémentaires en leur offrant la gratuité des séances du programme « Savoir rouler à vélo ». Dans ce cadre, Grand Chambéry prendrait en charge la part due par ces établissements scolaires, au titre de la mise en œuvre du dispositif, soit au maximum 425 € pour une classe de CM2.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de transport et mobilité,

Vu le code des transports,

Vu la décision n° 136-22 du Bureau du 26 septembre 2022 portant approbation de l'avenant n° 1 au marché conclu avec la SPL Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc,

Vu la décision n° 030-23 du 16 mars 2023 du Bureau du 16 mars 2023 relative au programme « Génération vélo » pour la mise en œuvre du dispositif « Savoir rouler à vélo »,

Vu le marché n° 220073 établi avec la SPL Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : récompense les quatre écoles élémentaires lauréates du Défi des écoliers 2023, en leur offrant la gratuité des séances du programme « Savoir rouler à vélo »,

Article 2 : approuve, au titre de ce dispositif, la prise en charge par Grand Chambéry, du montant à la charge des quatre écoles élémentaires récompensées, soit au maximum 425 € pour une classe de CM2.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **066-23 C**

Objet de l'acte : RS - Défi des écoliers du 22 au 26 mai 2023

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 5 -
Autres (Coopération décentralisée, syndicats...)

Date de l'acte : 16 mai 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230516-lmc1H29303H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29303H1

Date de transmission en Préfecture : 17 mai 2023

Date de réception en Préfecture : 17 mai 2023

Publication sur le site internet: mercredi 17 mai 2023